

La constitution

M. McKinnon: Quel gaspillage de talent, car il en a beaucoup et il en a gaspillé une grande partie!

M. Peterson: Je sais! Devrions-nous abolir le système électoral au Canada?

Une voix: Ne parlez pas en restant assis. Levez-vous et prenez la parole.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

M. McKinnon: Le député qui parle si souvent depuis son siège n'a pas grand-chose à son actif. Je rends hommage au premier ministre qui est l'un des meilleurs et plus habiles baratineurs que le pays ait jamais connus.

Si la résolution est adoptée dans son libellé actuel et que la constitution modifiée englobant la charte des droits est rapatriée avec une formule d'amendement qui suscite la désunion, ce sera considéré comme le plus grand échec du premier ministre. Je puis assurer aux députés d'en face que le Canada, notre parti et tous les autres partis représentés à la Chambre souhaitent sincèrement le rapatriement de la constitution. Seul un génie mal avisé comme le premier ministre a pu susciter des querelles dans le pays sur la façon de nous y prendre, à un moment où nous voulons tous rapatrier ce document. Il a réussi à trouver le moyen d'aliéner tous ces gens. J'anticipe, avec regret déjà, le jour où le Canada, avec à sa tête un autre que l'actuel premier ministre, se mettra à panser les graves blessures que le très honorable député lui aura infligées en héritage.

Des voix: Bravo!

M. Ray Chénier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous participons à un débat qui donne à chaque député l'occasion rarissime de collaborer de près à la conception et à l'élaboration de l'expression extrêmement importante et fondamentale de notre nationalisme: la constitution canadienne.

Chacun d'entre nous représente une parcelle du Canada, un groupe de Canadiens qui, réunis, forment la volonté nationale. Nous nous rassemblons dans cette enceinte pour prendre des décisions qui, nous le croyons, après un débat en bonne et due forme, sont dans l'intérêt bien compris du pays. Nous sommes ici pour accomplir une tâche en tenant compte non seulement des vœux de nos électeurs, mais également du fait qu'ils font partie de la famille canadienne. L'une des caractéristiques curieuses du Canada veut que malgré l'étendue presque inimaginable du pays, la plupart d'entre nous avons de proches parents ou des amis dans les autres régions. Nous savons tous d'ailleurs que nous constituons essentiellement le même peuple, et nous ne remettrons jamais en question le fait que nous acceptons le Canada comme notre patrie permanente.

Nous avons le bonheur de posséder des richesses incommensurables qui nous viennent de nos ressources tant industrielles que naturelles; nous avons une tradition démocratique noble et fière; nous avons en outre le sentiment de devoir partager le don de notre pays avec ceux qui n'ont pas reçu l'équivalent; et enfin mais surtout, notre population est caractérisée par la tolérance et la compréhension, qualité qu'elle a acquises de peine et de misère.

[Français]

Monsieur le président, j'ai tenu à participer à ce débat historique afin d'exprimer vivement et sans équivoque mon appui au projet de résolution relatif à une nouvelle Constitution, une Constitution véritablement canadienne. Je crois que ce Parlement a réussi, grâce aux efforts des trois partis, à formuler un texte qui est à la fois noble, juste et avant-gardiste. C'est sans hésitation et sans crainte que je dirai à mes commettants et à tous les autres Canadiens que le geste des parlementaires au cours de ce débat est courageux et grand. Je sais que le peuple autochtone, avec qui je travaille plus étroitement à cause de mes fonctions de secrétaire parlementaire, ainsi que les personnes invalides et handicapées que j'ai rencontrées alors que je siégeais au comité des invalides et des handicapés comprennent la portée des réalisations contenues dans cette résolution.

● (2040)

[Traduction]

J'approuve cette résolution pour bien des raisons, mais je dois en mentionner une qui est certainement présente à l'esprit de tous les députés, pour ou contre. Je crains que si nous échouons complètement, si nous perdons notre élan, acquis après des années et des années de débat et d'indécision, nous aurons échoué pour toujours.

Nous avons le devoir de nous montrer à la hauteur de la situation, de contenir les pressions mesquines et égoïstes qui entravent ce processus, de couper une fois pour toute notre dernier lien colonial et d'aller d'un pas ferme vers les promesses et les défis de l'avenir.

Je dois admettre je suis inquiet des tactiques et des arguments qu'ont utilisés au cours du présent débat les députés conservateurs qui ont le toupet de comparer notre démocratie à celle de l'URSS.

Une voix: La même déclaration des droits.

M. Chénier: Entre autre, je trouve absolument affligeant de constater que le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) ait montré de façon flagrante qu'il est prêt à sacrifier les énormes réalisations de cette résolution à sa carrière politique. C'est le chef de l'opposition officielle qui a parcouru le pays pour dire aux Canadiens que cette constitution détruira le Canada. Les arguments désespérés qu'il a fait valoir pourraient nous effrayer s'ils n'étaient pas aussi erronés et intéressés.

Permettez-moi de citer un passage du discours que le très honorable chef de l'opposition a prononcé à la Chambre il y a deux semaines. Nous devons comprendre, bien sûr, que l'éventualité de son décès politique risque de lui avoir troublé l'esprit au lieu de lui éclaircir les idées. Quoiqu'il en soit, ce qu'il a dit est consigné au compte rendu et tous les Canadiens peuvent lire ce que le chef de l'opposition pense de cette résolution. Il a dit:

L'adoption de cette résolution fera que nous nous retrouverons tous en train d'assister à l'éclatement de notre fédération et peut-être même à l'éclatement de notre pays.